

Approche d'intégration sensorielle® selon A.J. AYRES (ASI), Module 3/4 : Intervention

E22

Ce troisième module permet de déployer sa démarche d'intervention en ergothérapie selon la thérapie en Intégration Sensorielle (ASI) ainsi que d'évaluer son efficacité sur l'engagement et la participation sociale de l'enfant. Ce module nécessitera que le participant soit équipé d'un environnement clinique propre à l'I.S.

Présentiel et/ou Distanciel
(Dates ou Participants) -

Les + métier

Evaluer et adapter sa démarche d'intervention selon la thérapie en Intégration Sensorielle (ASI) pour transposer la démarche d'intervention en ergothérapie à des situations nouvelles

Public Visé

Ergothérapeutes.

Pré Requis

Etre diplômé(e) en ergothérapie, avoir suivi les modules 1 et 2 de la formation (programme E01 et nouveau programme E15 suivi à partir de 2022).

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Mettre en place son intervention en IS
Evaluer l'efficacité de son intervention
Faire évoluer le programme de traitement proposé

Parcours pédagogique

1ère partie
Présentation de l'intervention selon les différents tableaux cliniques évalués
Présentation de la mesure de la fidélité de l'approche IS
Utilisation du GAS appliqué à l'I.S

2ème partie
Présentation par le participant d'une situation clinique à l'ensemble du groupe
Explication de la démarche globale d'intervention en I.S allant du recueil de données à l'évaluation de l'intervention
Réflexion sur les perspectives de changement et d'évolution

Méthodes pédagogiques

Nouveau programme 2022 de 4 jours organisée en 2 parties de 2 jours chacune (28 heures).

Les Modules 1 et 2 (cf. pages 1 et 2 références E01 et E15) peuvent être suivis la même année mais le Module 3 nécessite plusieurs mois de pratique.

Qualification Intervenant-e-s

DUFOUR Cécile, JIMENEZ-NODET Olga



ASSOCIATION
NATIONALE
FRANÇAISE DES
ERGOTHERAPEUTES

SIÈGE :
64 rue Nationale
75013 PARIS
Tél: 01 45 84 30 97
Mail : accueil@anfe.fr

ANFE FORMATION
64 rue Nationale
75013 PARIS
Tél: 01 45 84 30 97
Mail : sfc.secretariat@anfe.fr

Méthodes et modalités d'évaluation

Evaluation des acquis par des questionnaires informatisés avant et après la formation.

Evaluation de l'impact de la formation après 4 mois d'activité par un questionnaire informatisé.

Modalités d'accessibilité handicap

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toutes vos questions, veuillez contacter sfc.ingenierie@anfe.fr



Durée

21.00 Heures **3** Jours De 6 à 24 Personnes

Effectif



Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) : **860.00 €**

Inter Adhérent (Par personne) : **800.00 €**



Contactez-nous !

Christophe FOSSE
Secrétaire

Tél. : 0145843321
Mail : sfc.secretariat@anfe.fr